

Investiture du nouveau Conseil Municipal Jeunes



■ **Page 16**

Un avant-goût du Festival de cinéma
« Comédie musicale »

■ **Page 20**

Audrey's Bio
Quoi de bio aujourd'hui ?

■ Actualités

- Des vœux pour 2020 « donner sens à la vie et croire que l'on peut toujours la rendre plus belle »
- Ce qui change en 2020
- Élections municipales : mode d'emploi
- Inscriptions scolaires et périscolaires, c'est maintenant
- Vos mains peuvent sauver des vies!

p 6 - 9

■ Sports / Vie associative

- Le sport-santé à travers le rugby pour déborder le cancer
- Nouvel ostéopathe
- Des espaces publics et sportifs sans tabac

p 10

■ Dossier

- Investiture du nouveau Conseil Municipal Jeunes

p 11 - 13

■ Aménagement

- Travaux en cours et à venir
- Fluidifier la circulation autour du complexe Jean-Bouin
- Bientôt, la rue des Charmilles entièrement rénovée
- Prendre soin de nos terrains synthétiques
- Nos séniors planchent sur un « plan bancs »
- Pour plus de noms de femmes dans les rues et sur les bâtiments

p 14 - 15

■ Culture / Événementiel

- Vide-grenier de printemps, inscrivez-vous !
- Benjamin Lacombe s'affiche avec l'étrange parade
- Fête de la musique : la scène est à vous !

p 16 - 17

■ Développement durable

- Une eau haute qualité dont le prix baisse
- Vélo électrique : une aide à l'achat de 500 euros pour les Franciliens
- Une déchèterie mobile dans le quartier du Carré-Sainte-Honorine

p 18 - 19

Le Maire & son équipe à vote écoute

AGENDA DES PERMANENCES

• M^{ME} LA MAIRE & M^{ME} CHAPELLE

Samedi 29 février de 9h à 12h
Sans rendez-vous
Hôtel-de-ville
2 place Charles-de-Gaulle

• M^{ME} BOISSEAU

Adjointe au maire,
déléguée aux Solidarités,
à l'Action sociale,
à l'Insertion et au Handicap
Mercredi 26 février de 10h à 12h
Sur rendez-vous 01 34 18 72 18
CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• M^{ME} CHAPELLE

Adjointe au maire,
déléguée au Logement et à la Santé
Mercredi 19 février de 14h à 16h
Sur rendez-vous 01 34 18 41 95
CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• M. CLÉMENT

Adjoint au maire,
délégué aux Quartiers
Lundi 24 février à partir de 17h
Sur rendez-vous 01 34 18 18 91
Centre social Georges-Pompidou

• M. GLUZMAN

Adjoint au maire,
délégué au Personnel,
au Développement économique,
à l'Emploi, au Commerce et à l'Artisanat
Vendredi 28 février de 9h à 10h30
Sur rendez-vous 01 30 40 50 42
Hôtel-de-Ville

• M. KOWBASIUK

Adjoint au maire,
délégué à l'Éducation, au Périscolaire
et à la Petite enfance
Les mardis de 16h à 18h
Sur rendez-vous 01 30 40 50 90
Hôtel-de-Ville

• M^{ME} MICCOLI

Adjointe au maire,
déléguée au Sport et à la Jeunesse
Samedi 8 février de 9h30 à 12h
Sur rendez-vous 01 39 95 90 00
Gymnase Richard-Dacoury – 19 rue Colette



www.ville-taverny.fr



facebook.com/VilleTaverny.fr



Application : Ville de Taverny



villedetaverny

■ Directrice de la publication : Florence Portelli

■ Rédaction : Isabelle Hervé

■ Conception : Richard Cordenier

■ Crédits photos : Service Communication & Adobe Stock

■ Photogravure, impression, brochage : L'ARTESIENNE

■ Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

■ Dépôt légal : Bimestriel 2020

■ Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



■ **Florence Portelli**

Maire de Taverny
Vice-présidente
de la Région
Île-de-France

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Conformément à la loi préélectorale et soucieuse de respecter la législation en vigueur dans le cadre des prochaines élections municipales fixées au mois de mars 2020, mon édito ainsi que la tribune d'expression libre de la majorité municipale, sont suspendus.



Hommage à Délia Bouchon

Le samedi 1^{er} février dernier, notre collègue et amie, Délia Bouchon, nous a quittés.

Conseillère municipale en exercice depuis 2014 et doyenne de l'assemblée délibérante, Délia eut un riche parcours professionnel et associatif marqué par l'engagement désintéressé au service des autres.

Cette brutale et soudaine disparition laisse un très grand vide tant son engagement et son travail pour la vie locale et la collectivité étaient réels.

Son dévouement, sa douceur, sa gentillesse, sa disponibilité et son inépuisable énergie manqueront à chacun d'entre nous.

Un hommage républicain lui a été rendu le jeudi 6 février dernier à l'occasion d'un conseil municipal réuni en séance publique.

Le Maire et Vice-présidente de la Région Île-de-France, Florence Portelli et l'équipe municipale s'associent à la douleur de la famille et expriment leurs condoléances les plus attristées. ■

Vu en ville...

■ 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE 2019

Le Téléthon fait recette

7325€ c'est le montant des recettes et des dons collectés par les associations pour le Téléthon grâce au gala des arts martiaux, soirée dansante, vente d'objets, matchs, tournois, marche, concerts...

Défi relevé!



■ 7 ET 8 DÉCEMBRE 2019

Festivités de Noël

Cette année, la ville a accueilli sur son marché de Noël 33 exposants et des visiteurs de plus en plus nombreux (environ 8300 personnes sur le 1^{er} week-end). La patinoire a définitivement son public d'amateurs de glisse et le spectacle nocturne des elfes lumineux ravit toujours petits et grands. Quant aux animations du centre-ville, le samedi 14 décembre, elles ont fait sensation avec la piste de luge et le parcours aventure qui ont réuni près de 2750 personnes. La mascotte de Noël est aussi passée voir nos 993 écoliers tabernaciens.





■ 14 DÉCEMBRE 2019

Noël dans les Maisons des Habitants

C'est entourés des 200 adhérents des Maisons des Habitants Joséphine-Baker et Georges-Pompidou que Madame le Maire et Monsieur Clément, adjoint délégué aux Quartiers, ont participé à la soirée de Noël offerte par la Municipalité. Les décorations de la salle de réception et de tables avaient été réalisées en amont par les enfants, familles et seniors dans le cadre d'ateliers créatifs menés sur les structures.

Avant de passer à table, les familles ont assisté au spectacle «Mystère et Boule de Gomme» au Théâtre Madeleine-Renaud. Le repas confectionné par un traiteur, a été ponctué durant toute la soirée, de diverses animations et ambiances musicales festives (magicien, musique, blind-test,...).

Une soirée conviviale et festive, particulièrement appréciée des adhérents.



■ 24 ET 31 DÉCEMBRE 2019

Visite de fin d'année à nos pompiers

À l'occasion du 24 et 31 décembre, les élus représentant les communes de Taverny, Beauchamp et Saint-Leu-la-Forêt ont rendu visite aux sapeurs-pompiers de garde pour le réveillon de Noël puis pour la Saint-Sylvestre en leur réaffirmant soutien et gratitude.



■ 12 DÉCEMBRE 2019

Repas à thème

Noël a aussi été célébré à la Foyer résidence pour personnes âgées Jean-Nohain (RPA). Plus d'une centaine de nos aînés, résidents du foyer ou habitant Taverny, ont pu profiter d'un repas festif et d'un spectacle musical aux côtés de Madame le Maire et de Laetitia Boisseau, adjointe au maire déléguée aux Solidarités.



■ 29 JANVIER 2020

Concert des Troupes de la Marine

La prestigieuse Musique des Troupes de Marine a fait escale «en cadence» au théâtre Madeleine-Renaud où 4 390€ ont été récoltés en faveur de l'association «Terre Fraternité» qui intervient auprès des blessés de l'armée de Terre, de leurs familles et des disparus, morts au combat.



Des vœux pour 2020

« donner sens à la vie et croire que l'on peut toujours la rendre plus belle »

La traditionnelle cérémonie des vœux vendredi 10 janvier a débuté devant une salle comble, par une magnifique prestation musicale et scénique du conservatoire sur les musiques de *Fly me to the moon* et les *Moulins de mon cœur* avec la soprano Sophie Pattey.

La chorale, emmenée par Jelena Durkovic sur une mise en scène de Karine Bracchi, a donné le ton de la soirée: jouée et festive !



Florence Portelli a ensuite pris la parole non sans avoir félicité et salué la qualité de la prestation de l'orchestre et de la maîtrise du conservatoire. C'est dans un contexte contraint par la période pré-électorale, que Florence Portelli, a néanmoins tenu un discours riche sur les réalisations menées à Taverny (le pôle médical, la video-protection étendue, la future piscine olympique, la réfection des rues de Saint-Prix et d'Herblay, la labellisation de notre patrimoine...).

Enfin, avant la remise des médailles, donnant un avant-goût du festival de cinéma sur le thème de la comédie musicale, le conservatoire a interprété en dansant, une chanson de *Grease* « *You're the one that I want* ». Puis, Madame le Maire a remis les médailles d'honneur de la Ville, à 8 Tabernaciennes et Tabernaciens méritants. La soirée s'est achevée autour d'un cocktail pour les quelque 800 personnes présentes.

En bref

Prochaines collectes de sang par l'EFS

- Les collectes ont lieu à la salle des fêtes, place Charles-de-Gaulle
- Dimanche 23 février de 8h30 à 11h30
 - Samedi 7 mars de 14h30 à 19h30
 - Lundi 4 mai de 14h30 à 19h30
 - Vendredi 10 de 14h30 à 19h30
 - et samedi 11 juillet 12h à 17h

Qui peut donner son sang ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien prédon, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS. ■



Calcul du quotient familial

La ville de Taverny applique une politique tarifaire tenant compte des ressources et de la composition du foyer. Pour en bénéficier, il convient de procéder au calcul de votre quotient familial en présentant votre N° d'allocataire CAF et votre avis d'imposition sur vos revenus de l'année N-2 (exemple : pour une inscription pour 2020/2021, présentez l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018) ■



MISES À L'HONNEUR

- **Bruno Fouquart¹**, a porté secours à un homme de 53 ans, qui était en arrêt cardio-respiratoire. Formateur de secourisme dans une association de protection civile, Bruno Fouquart a immédiatement pratiqué un massage cardiaque permettant de lui sauver la vie.
- **Anne Montfajon**, pharmacienne-orthopédiste, et **Pierre-Yves Montfajon**, pharmacien, commerçants historiques de notre commune, implantés dans le quartier de Vaucelles.
- **Noé Bouchareb²**, 11 ans, joueur de tennis au club de Taverny, a atteint le classement 15/1, deuxième meilleur classement de France de sa classe d'âge, et s'est qualifié pour la première fois à un tournoi européen. Avec le club de Taverny, il est actuellement en demi-finale du championnat régional par équipe, qualificatif pour les championnats de France.
- **Brigitte Henriquès³**, ancienne joueuse professionnelle de football, sélectionnée 31 fois en Équipe de France, a été entraîneuse de la section féminine du PSG, puis secrétaire générale de la Fédération Française de Football (FFF) de 2011 à 2017 et est depuis cette date, vice-présidente déléguée de cette Fédération. Elle milite activement pour le développement du football féminin en France.
- **Ayline Soubans-Boutreau**, 11 ans, a organisé avec l'aide de sa mère, une balade propreté originale: ramasser les mégots de cigarettes et remplir des bouteilles en plastique. Bilan? 8 bouteilles remplies de mégots et 1 sac plein de déchets en tout genre. Très impliquée dans le développement durable, Ayline est un exemple à suivre et fait partie de cette jeune génération qui s'engage contre les incivilités qui impactent notre cadre de vie.
- **Daimost Viron**, fonctionnaire territorial de la ville de Taverny, animateur au sein de la Maison des habitants Georges-Pompidou, n'a pas hésité à s'interposer physiquement au-devant d'une personne extrêmement violente lors de la journée portes-ouvertes dans le quartier des Sarments, et a désamorcé l'altercation sans violence.
- **Rabia Bouizem**, commerçante du quartier Sainte-Honorine, très impliquée dans la vie de quartier, a contribué à tisser des liens entre les habitants, et à dynamiser le quartier. Elle est aujourd'hui à la retraite. ■



Ce qui change en 2020

Baisse de l'impôt sur le revenu, suppression de la taxe d'habitation, entrée en vigueur du prélèvement à la source pour les salariés à domicile, reconduction de la prime pouvoir d'achat, aides à la rénovation énergétique... Retrouvez l'essentiel de ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2020.

► DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'année 2020 marque l'adoption de nouvelles aides à la rénovation énergétique en faveur des ménages intermédiaires et aisés.

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) est désormais remplacé par la prime énergie «MaPrimeRénov'» calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique apporté par vos travaux et finance la fourniture et la pose d'équipements ou de matériaux tels que chaudières à granulés, dépose de cuve à fioul, isolation des murs par l'extérieur...

Plus d'infos : www.economie.gouv.fr/cedef/cite-credit-impot-2020

Le Gouvernement va également débloquent **plus de 9 milliards d'euros pour aider les Français** dans le passage à la production 100% autonome d'électricité grâce à la pose de panneaux photovoltaïques

Bon à savoir : les panneaux sont aussi très efficaces dans les régions où le ciel est gris. En effet, ils traitent la lumière du soleil, même au travers des nuages.

► BAISSÉ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU



La loi de finances pour 2020 prévoit une baisse de 5 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu à compter de l'imposition des revenus 2020 dont bénéficieront les classes moyennes. Le taux d'imposition de la 1^{re} tranche de l'IR, qui regroupe 12 millions de foyers, sera abaissé de 14% à 11% dès 2020. Cela représente un gain moyen par foyer de 350€, soit, à ce niveau, un tiers de l'impôt en moyenne. Les 5 millions de foyers de la tranche suivante bénéficieront d'un gain moyen de 180€.

► ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE POUR LES SALARIÉS À DOMICILE



À partir du 1^{er} janvier 2020, la réforme du prélèvement à la source s'appliquera sur la rémunération versée au salarié à domicile. Elle sera mise en œuvre selon des modalités simplifiées par l'intermédiaire des dispositifs CESH et PAJEMPLOI existants.

► SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION



La loi de finances pour 2020 confirme la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur la résidence principale pour **80% des foyers dès 2020**. Pour les 20% des ménages restants, la suppression de la taxe d'habitation sera effective dès 2023.

► REVALORISATION DU SMIC



Le Smic sera revalorisé de 1,2% pour atteindre 10,15€ par heure (contre 10,03€ par heure depuis le 1^{er} janvier 2019), soit 1539,42€ par mois sur la base de la durée légale du travail de 35 heures de travail hebdomadaire.

► BAISSÉ DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DU GAZ



Suite à une délibération de la Commission de régulation de l'énergie, les tarifs réglementés du gaz, appliqués par Engie vont diminuer de 0,9%.

► HAUSSE DU PRIX DU TIMBRE



Le timbre vert est passé à **97 centimes**. Le timbre rouge a augmenté, lui, de 11 centimes passant de 1,05€ à **1,16€**.

► INTERDICTION DE CERTAINS ADDITIFS ALIMENTAIRES



Suite à un arrêté conjoint des ministres de l'Économie et des Finances et de la Transition écologique et solidaire, le **dioxyde de titane (E1741)** sera interdit dans les denrées alimentaires. Cet additif alimentaire est notamment utilisé comme colorant et opacifiant dans certains chewing-gums, plats préparés, bonbons et sauces.

► REVALORISATION DU MINIMUM VIEILLESSE



La loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 poursuit le renforcement du soutien aux plus fragiles. L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) fera l'objet d'une revalorisation au 1^{er} janvier 2020 portant le montant de l'ASPA à plus de 900€ pour une personne seule contre 868,20€ en 2019.

► INTERDICTION DE CERTAINS PRODUITS EN PLASTIQUE



L'interdiction du plastique sera étendue à de nouveaux produits dits à usage unique. Sont notamment concernés la vaisselle jetable en plastique, les pailles et touillettes en plastique et les coton-tiges. D'autres objets en plastique seront interdits à l'horizon 2021.

► 100% SANTÉ



Dans le cadre de la réforme dite «100% santé», mise en place progressive du remboursement intégral (reste à charge zéro) par la Sécurité sociale et les complémentaires santé de **certaines lunettes, prothèses dentaires et aides auditives** grâce notamment à la fixation de tarifs plafonds. ■



Élections municipales : mode d'emploi !

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Pour être inscrit et voter, il faut avoir 18 ans la veille du jour du scrutin, posséder la nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques. Les citoyens européens résidant en France s'ils sont inscrits sur la liste électorale complémentaire de leur commune, peuvent aussi participer aux élections municipales.

LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur. Cette

personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément du même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée.

Vous pouvez faire la demande de procuration au commissariat de police, à la gendarmerie ou au Tribunal d'instance. Il vous suffira de présenter une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) et remplir un formulaire sur place ou sur Internet :

www.demarches.interieur.gouv.fr



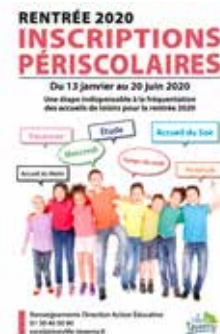
Inscriptions scolaires et périscolaires, c'est maintenant !

Pour que vos enfants puissent être inscrits à l'école et fréquenter les accueils de loisirs à la rentrée 2020, pensez dès à présent à les inscrire administrativement auprès de la Direction de l'Action éducative. Pour la rentrée scolaire 2020-2021, les enfants nés en 2017 et les nouveaux arrivants sur la commune peuvent être inscrits **jusqu'au 27 Mars 2020**. Retrouvez la liste des documents à fournir sur le site internet de la ville : www.ville-taverny.fr/infos-pratiques

L'inscription administrative aux accueils de loisirs peut se faire par courrier, en renvoyant l'intégralité des documents au service Accueil de la Direction de l'Action éducative. **Vous avez jusqu'au 20 juin 2020.**

Le dossier est téléchargeable en ligne (*rubrique générations > enfance > infos pratiques*) ou auprès du service Accueil de la Direction de l'Action éducative, les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30, les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le service Accueil sera ouvert exceptionnellement les samedis 21 mars / 16 mai / 20 juin 2020 de 9h à 12h.

Une fois votre dossier fait, vous pourrez procéder, à compter du mois d'août, aux réservations et annulations sur le portail famille : <https://taverny.relation-usagers.fr/> ■



Vos mains peuvent sauver des vies !

Aidez les pompiers à sauver des vies grâce à l'application #StayingAlive ! 70 000 Bons Samaritains sont inscrits sur l'application en France, 846 le sont dans le valdois ! Gratuite et disponible pour iOS et Android, l'application mobile Staying Alive cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque. Par ailleurs, une nouvelle fonctionnalité a vu le jour en 2016 : la possi-

bilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain. Ces citoyens sauveteurs et volontaires gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, et peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité en attendant l'arrivée des secours, que ce soit en allant chercher un défibrillateur ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque s'ils sont formés aux gestes qui sauvent. Vous aussi devenez un bon samaritain pour sauver des vies ! ■





Le sport-santé à travers le rugby pour déborder le cancer

La ville de Taverny récemment labellisée ville active et sportive, privilégie depuis déjà de nombreuses années le Sport-santé prôné par le gouvernement. Elle organise ainsi des matinales sportives en direction des familles (randonnée, cross training, parcours sport-santé...) et multiplie les actions partenariales avec les clubs sportifs.

C'est ainsi que le Parisis Rugby Club a ouvert en 2018, une section de rugby pour les femmes atteintes d'un cancer : les RUBieS (Rugby Union Bien-Etre Santé). Cette section propose des séances adaptées d'exercices physiques, sans geste violent, réservées aux femmes touchées par un cancer. En effet, pratiquer une activité physique après ou pendant un cancer, c'est jusqu'à 50% de risque de récurrence en moins.

En plus d'être un bienfait pour combattre la maladie, la pratique du Rugby à cinq permet aux patientes de ne plus être dans un cadre hospitalier, de reprendre confiance en soi et en son rapport à l'image de son corps. Pour s'inscrire, il n'y a pas de restriction d'âge. Le club demande juste un certificat médical de l'oncologue autorisant la pratique du sport.

C'est dans ce cadre que le Parisis Rugby Club organisera le samedi

6 juin prochain la seconde journée «Rugby à 5 pour déborder le cancer» qui accueillera plusieurs équipes venant de Toulouse, Dijon, Nancy, Nanterre... Au programme de 9h à 17h sur le stade municipal Jean-Rolland – rue des pommiers Saulniers à Franconville, la découverte du sport-santé avec des sessions de rugby à 5, des animations, une restauration sur place et un beau final avec un tournoi de rugby à 5 mixte ouvert à tous.

Des joueurs.euses professionnels.les seront présents.es pour soutenir cette journée.

→ Contact : Peggy au 06 78 52 90 26

Courriel : lesrubiesduprc@gmail.com ■



Nouvel ostéopathe

Marine Gouffaud, ostéopathe a rejoint l'équipe de deux infirmières, deux orthophonistes et un hypnothérapeute,



du nouveau cabinet médical du quartier Guynemer. Elle s'occupe aussi bien de nourrissons, sportifs, ados, seniors, que de femmes enceintes. L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle douce qui se fonde sur une vision globale de la structure du corps humain. Elle traite notamment les troubles musculo-squelettique, digestifs, migraine, sinusite, troubles génito-urinaire...

→ M^{me} Gouffaud vous accueille sur rendez-vous au 06 43 22 31 35 ou sur doctolib.fr

Cabinet médical

111 rue de Beauchamp
95150 Taverny ■



Des espaces publics et sportifs sans tabac

Dans le cadre d'un projet écocitoyen inscrit dans une démarche d'agenda 21, le Conseil municipal des jeunes, a imaginé et réalisé des panneaux pédagogiques de sensibilisation au respect de l'environnement et à la propreté des espaces publics avec pour thématique : les mégots de cigarettes, les déchets et les déjections canines.

Ces espaces publics labellisés «Espace santé sans tabac» (parcs, jardins et installations sportives) invitent les Tabernaciens à œuvrer ensemble pour un territoire plus propre, mais aussi à lutter contre le tabagisme passif et améliorer la qualité de l'air. Une convention avec la Ligue contre le cancer a d'ailleurs été passée.

Quatorze panneaux labellisés «Espace Sans Tabac» ont été installés et réglementent désormais les utilisations de ces lieux. ■

LISTE DES PARCS, JARDINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES DÉSORMAIS ESPACES SANS TABAC

Les Parcs :

- Parc Henri-Leyma
- Parc François-Mitterrand
- Parc de Beauchamp
- Parc aux Oiseaux
- Parc de Pontalis

Les équipements sportifs (parking, terrains et abords) :

- Complexe sportif Jean-Bouin
- Gymnase Jules-Ladoumègue
- Gymnase Richard-Dacoury
- Gymnase André-Messenger
- Plateau sportif Jean-Mermoz
- Stade Jean-Pierre-Le-Coadic

Les city parcs :

- Cityparc de René-Gosciny
- Cityparc des Lignières
- Cityparc Henri-Leyma

Investiture du nouveau Conseil Municipal Jeunes



C'est le 19 décembre dernier que les nouveaux membres du CMJ ont été investis dans leurs fonctions et ont reçu leur écharpe de Conseiller Municipal Jeunes des mains de Madame le Maire, Florence Portelli et de son adjointe déléguée à la Jeunesse, Lucie Miccoli, dans la salle du Conseil. Tour de table des 26 nouveaux élus et de leurs missions.





C'est un rôle non négligeable qu'ils ont accepté de tenir, avec sérieux et implication, pour les deux années à venir. Et pour certain(e)s, ils remplissent pour un 2^e mandat !

Comme leurs aînés, pendant deux ans, ces jeunes conseillers vont devoir siéger dans des commissions, proposer des idées et plancher sur des projets d'utilité publique,

être présents aux cérémonies commémoratives et sur divers événements de la ville...

Les jeunes du CMJ siègeront dans 4 commissions thématiques (Solidarité intergénérationnelle, Écologie/Développement durable; Culture et Loisirs; Citoyenneté/Prévention) dans lesquelles ils pourront proposer des projets à réaliser au cours de

leur mandat. Madame le Maire et Madame Miccoli ont salué leur engagement et leur démarche citoyenne et les ont encouragés à faire connaître leurs actions auprès des autres jeunes Tabernaciens.

Il reste encore 8 places à pourvoir, il est encore temps de postuler et de faire partie de l'équipe !

ZOOM SUR LA COMMISSION « SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE »



LILI DOS SANTOS

Aînée de deux enfants, tabernacienne d'origine, elle a fait ses classes à l'école Jean-Mermoz en élémentaire. Aujourd'hui en 5^e au collège Montesquieu à Beauchamp, c'est au travers d'une information et une distribution de tract dans son établissement qu'elle a entendu parler du CMJ. « *Je suis timide mais sociale - dit elle. L'idée de me retrouver avec d'autres jeunes et partager des idées m'a plu, c'est pour cette raison que je me suis portée candidate au CMJ* ». Lili a d'ailleurs déjà des propositions, une d'elle serait de construire un logement pour les personnes dans le besoin ou victimes de violences conjugales.



BASTIEN LAMPLE

Bastien, 10 ans en 6^e au collège du Carré Sainte-Honorine, est le plus jeune des élus du CMJ. Au vu de sa grande motivation, il a obtenu une dérogation de Madame le Maire et de Lucie Miccoli, son adjointe en charge du Sport et de la Jeunesse, pour se présenter à l'élection au conseil municipal des jeunes.

Bastien a un emploi du temps très chargé, mais il se montre déjà très investi par sa mission. En section sport/étude, il pratique le water-polo, 11 heures par semaine et souhaite être l'interlocuteur entre les jeunes de son âge et la mairie. Il a plein de projets en tête pour sa commission comme « *proposer aux personnes à la retraite de prendre en charge les enfants en les accompagnant à l'école ou à leurs activités du mercredi. À charge aux enfants lorsqu'ils auront une quinzaine d'années de venir ensuite en aide aux seniors* ». Une autre de ses idées serait de récupérer à la cantine les plats non consommés pour les distribuer aux personnes en situation de précarité.



CORALYNE DA SILVA - 2^e mandat

Coralyne, en 4^e au collège du Carré-Sainte-Honorine, habite depuis toujours à Taverny. Elle a bénéficié de la classe orchestre à l'école élémentaire René-Goscinny et continue depuis la trompette au conservatoire de musique Jacqueline-Robin.

Les deux années précédentes lors de son premier mandat, Coralyne avait choisi la commission « Écologie ». « *Pour ce deuxième mandat, je veux changer pour m'ouvrir à d'autres sujets* ». « *Lors de ma première mandature j'ai apprécié les différentes sorties, notamment la visite du souterrain de la Base militaire, les commémorations, les échanges intergénérationnelles avec les personnes âgées à la Résidence autonomie Jean-Nohain...* » Leurs projets des deux années précédentes ayant été réalisés (les canicrottes et les cendriers en ville pour plus de propreté), elle souhaite sous ce mandat proposer plus d'activités avec les seniors.

Entretiens réalisés par Catherine Humez



DES ÉLÈVES DE LA SIXIÈME À LA CLASSE DE PREMIÈRE

• Collège Montesquieu	1
• Collège Le Rosaire	1
• Collège Sainte-Honorine	10
• Collège George-Brassens	13
• Lycée Jacques-Prévert	1

Les jeunes sont âgés de 11 à 16 ans, 9 garçons et 17 filles, répartis en 4 commissions :

• Solidarité intergénérationnelle	8
• Prévention / Citoyenneté	4
• Loisirs / Culture	7
• Écologie / Développement durable	7

Les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes sont venus visiter différents services municipaux : Accueil de l'Hôtel-de-ville, Communication, État-Civil, Reprographie, Événementiel, Agenda 21 ainsi que le bureau de Madame le Maire, le mercredi 11 décembre, quelques jours avant leur investiture.



CÉLINE CHONG, UNE RÉFÉRENTE CMJ BIENVEILLANTE ET MOTRICE

Vous êtes référente CMJ en quoi consiste votre rôle ?

En tant qu'animatrice, référente du CMJ, j'accompagne les jeunes dans leurs fonctions d'élu du CMJ, je les forme à la prise de parole en public, les sensibilise à l'image qu'ils renvoient comme représentants de la ville et veille au respect des valeurs de démocratie, de laïcité, de solidarité lors des échanges et des rencontres. Je les encadre lors des réunions et je veille sur eux dans toutes les manifestations auxquelles ils participent.

Je leur facilite le travail de définition des projets et leur apprends à les présenter à Madame le Maire et aux différents membres du CMJ, puis à les mettre en place.

Comment les jeunes conseillers peuvent-ils trouver les bons interlocuteurs ?

Je suis le lien entre eux et la Municipalité. Je m'occupe de les mettre en relation avec différentes personnes, comme des responsables d'associations, des partenaires et des prestataires. Je suis garante de leur bien-être au sein du groupe et de la possibilité pour tous de s'exprimer.

Dans le cadre du devoir de mémoire, je les sensibilise à l'Histoire et au respect de nos aînés. Je les prépare aux cérémonies commémoratives (port de l'écharpe, lecture de texte, comportement). Nous serons le premier CMJ du Val-d'Oise à disposer d'un drapeau de commémoration en partenariat avec l'association du Souvenir Français.

Vous avez encadré plusieurs groupes de CMJ, selon vous, que leur apporte de faire partie d'un CMJ ?

Faire partir du CMJ permet aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de la ville, de développer de nombreuses compétences comme la prise de parole, le travail d'équipe, le sens de l'écoute. Les jeunes peuvent commencer à se créer un réseau qui leur servira pour leurs études, trouver un stage, un emploi.

En tant qu'animatrice du CMJ, je vois les jeunes évoluer, c'est pourquoi la relation avec les parents est aussi importante. Ils me confient leurs enfants et savent qu'ils peuvent compter sur moi. En participant au CMJ, les jeunes mûrissent et se découvrent souvent des nouveaux centres d'intérêts. Entre nous, s'instaurent une relation de confiance et une bonne entente. ■

Travaux en cours et à venir



RUE DES LILAS

Après la reprise des bordures des trottoirs de la rue côté résidence des Terrasses, les enrobés ont été refaits. Des plantations sont prévues fin février. La nouvelle rue dénommée « Rose-Valland » s'intègre désormais entre la rue des Lilas et l'îlot commercial. Les travaux d'envergure devraient s'achever prochainement en respectant le planning initial du chantier.



QUARTIER CARRÉ-SAINTE-HONORINE

Projet d'aménagement du croisement des rues des Primevères et rue des Pervenches par la création d'un rond-point végétalisé. Lui faisant face, une mini-forêt urbaine sera également plantée courant février. ■

Fluidifier la circulation autour du complexe Jean-Bouin

Le complexe sportif Jean-Bouin qui ne dispose que de 36 places matérialisées connaît une saturation rapide de son parking et en conséquence, un engorgement de la résidence attenante par de nombreux véhicules.

Consciente de cette problématique et désireuse de résorber la gêne pour les riverains, la Ville a procédé à une étude de faisabilité pour améliorer la fonctionnalité du stationnement.

Le projet est encore à l'étude, mais devrait permettre de réaliser 31 places supplémentaires et de créer 2 places PMR et 2 espaces motos jusqu'alors inexistantes, soit **69 places au total**.

Par ailleurs afin de faciliter l'accès du site aux pompiers dont l'accès était régulièrement bloqué, un seul sens de circulation sera mis en place. Un nouveau marquage au sol viendra concrétiser le projet une fois validé. ■



Rue des Charmilles: mieux circuler pour mieux stationner



Ayant déjà fait l'objet d'une première tranche réfection en novembre dernier, la rue des Charmilles sera intégralement réhabilitée au cours du premier semestre 2020.

Après une large consultation des riverains opérée en fin d'année dernière visant à trouver une solution pérenne pour tenter de « casser » la vitesse dans la rue, les habitants

se sont prononcés en majorité pour le scénario instaurant un stationnement en quinconce.

Cette dernière opération interviendra après la réfection complète de la rue où la matérialisation du stationnement proposera 34 places côté pair et autant côté impair. ■

Prendre soins de nos terrains synthétiques

Le service des sports de la ville a fait l'acquisition d'une machine à décompacter pour les terrains synthétiques de foot du stade Jean-Bouin.

Objectifs ? réaliser le nettoyage, le décompactage et la filtration des granulats en régie par le service des sports tout en respectant le protocole d'entretien. Un gain d'efficacité et de coût en comparaison de la prestation réalisée auparavant par un prestataire extérieur.

Cette gestion interne permettra aussi de prolonger la durée de vie des terrains synthétiques et rendra aux utilisateurs une installation de qualité au quotidien. ■



Nos seniors planchent sur un « plan bancs »



Le Conseil des seniors est, au même titre que le conseil municipal des jeunes, une instance participative de la ville. Elle permet une « veille » sur les attentes du public seniors tabernaciens et est force de propositions.

Après la mise en place d'une guide des actions en faveur des plus de 60 ans, c'est sur un « plan bancs » en ville que nos seniors ont travaillé. Disposer d'aires de repos, des bancs en ville ou dans les parcs mais aussi de corbeilles supplémentaires, tel est l'objectif de ce grand recensement qui a eu lieu en 2019 dans tous les quartiers de la ville. 18 bancs et 10 corbeilles ont ainsi été implantés et viennent compléter l'offre initiale pour améliorer le cadre de vie des habitants. ■



Pour plus de noms de femmes dans les rues et sur les bâtiments



À Taverny seulement 11 rues ou ronds-points portent actuellement des noms de femmes célèbres. La Municipalité qui milite pour l'égalité femme-homme compte bien remédier progressivement à cette inégalité.

C'est ainsi qu'elle a déjà renommé certains bâtiments et nouveaux équipements municipaux: théâtre Madeleine-Renaud, local Florence-Arthaud, Pole médical Madeleine-Brès, épicerie sociale Geneviève-de-Gaulle-Munoz; et les rues ne sont pas en reste avec tout récemment la rue Rose-Valland dans le quartier Sainte-Honorine. ■

Un avant-goût du Festival de Cinéma « Comédie Musicale »

C'est le **week-end du 5 au 7 juin 2020** que se tiendra le festival de cinéma, deux jours festifs pour démontrer combien le mariage du 7^e art et de la comédie musicale fait bon ménage !

Avec le stage de Gospel « Sister Act » donné par l'association The Light Gospel, le **samedi 6 juin de 9h30 à 12h30** et le **dimanche 7 juin de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30**, venez vous amuser et vous initier à la pratique du chant Gospel, au travers de deux séances de stage sur le répertoire de « Sister Act ».

Devenez la Whoopi Goldberg du Festival et montez sur scène le dimanche 7 juin à 16h pour faire vivre aux festivaliers un moment unique.

Inscriptions obligatoires aux deux jours de stage à partir du vendredi 7 février auprès du Service Événementiel au 01 34 18 65 19 ou par courriel : evenementiel@ville-taverny.fr

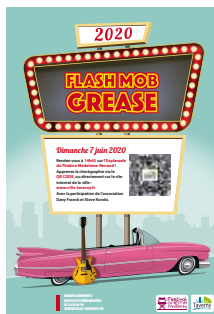


SOYEZ ACTEUR DU FESTIVAL AVEC LA FLASHMOB « GREASE »

Venez danser et partager avec nous ce moment festif et inoubliable.

Comment ?

En apprenant les quelques pas de la chorégraphie réalisée par l'association Dany et Franck que vous trouverez sur le site internet de la Ville et le Facebook du Festival.



Rendez-vous le dimanche 9 juin à 14h45 sur l'esplanade du Théâtre Madeleine-Reinaud pour revivre ensemble ce moment culte des retrouvailles de Sandy et Dany et surprendre les passants !



Rappel: les inscriptions au concours de court-métrage sont d'ores et déjà ouvertes. Vous avez jusqu'au 24 avril minuit pour nous envoyer par mail votre vidéo à festivalcinema@ville-taverny.fr.

→ Règlement sur le site internet de la ville. ■

Vide-Grenier de printemps, inscrivez-vous !



Vous étiez nombreux l'an dernier à vouloir participer à la première édition du vide-dressing de printemps. La ville installe cette année le vide-dressing au gymnase Jean-Bouin pour plus d'espace et de visibilité.

Faites de la place dans vos placards ou venez chiner des trésors le **dimanche 26 avril prochain de 10h à 18h au Gymnase Jean-Bouin**.

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet de la ville à partir du lundi 2 mars et jusqu'au lundi 23 mars.

Prix : 10€ les 9m²

→ Renseignements : Service Événementiel au 01 34 18 65 19 www.ville-taverny.fr ■

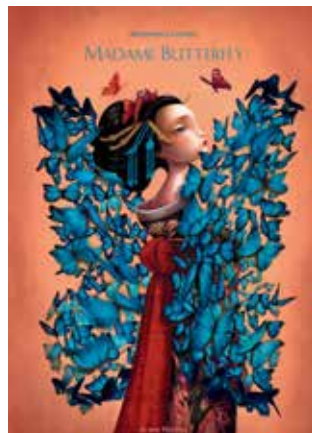
Benjamin Lacombe s'affiche avec l'étrange parade

Il est l'un des illustrateurs montant de la nouvelle vague. Pour une dédicace de ce dessinateur hors pair, les foules se déplacent et font la queue des heures, que ce soit à Londres, en Espagne ou à Tokyo et il sera à Taverny le samedi 21 mars pour une rencontre-dédicace.



Entrez dans l'univers délicat, soigné, onirique et parfois gothique de cet auteur-illustrateur incontournable qui s'affiche du 28 février au 25 mars à la médiathèque « Les Temps modernes », avec « L'Étrange Parade », une exposition composée de plus d'une trentaine d'œuvres originales encadrées provenant des albums « Blanche Neige », « Les amants Papillons », « Madame Butterfly », « Frida Khalo », « Lin Yi », « Alice au Pays des merveilles ». Alternant différentes techniques, il aborde les thématiques de l'enfance, de la différence et de la mélancolie.

Benjamin Lacombe est un auteur et illustrateur français, né en 1982. En 2001, il entre à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris (ENSAD) et signe à dix-neuf ans sa première BD. Son projet de fin d'études, Cerise Griotte est son premier livre jeunesse. Il est publié aux éditions du Seuil en 2006, puis par Walker Books (USA) et est sélectionné par le prestigieux hebdomadaire



Time Magazine comme l'un des dix meilleurs livres jeunesse de l'année 2007 aux États-Unis.

Depuis, Benjamin Lacombe a écrit et illustré une quarantaine d'ouvrages, dont certains ont été traduits dans une quinzaine de langues et primés à travers le monde.

→ Samedi 21 mars à 15h : *séance de dédicace*

Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque, réservation conseillée, un mois avant la date de l'événement. Tél. 01 30 40 55 00 ■

Fête de la musique: la scène est à vous !

Vous êtes musicien, chanteur, groupe amateur et vous souhaitez faire découvrir vos talents ?

Faites-vous connaître auprès du service événementiel avant le 6 mars pour participer à la fête de la musique le dimanche 21 juin prochain de 14h à 23h au Kiosque du Parc Henri-Leyma.

→ Fiche d'inscription à télécharger sur le site internet de la ville. ■



Décantation lamellaire

Une eau haute qualité dont le prix baisse

Certaines villes et grosses agglomérations voisines nous l'envient ! Notre eau potable du robinet, issue de l'Oise, est traitée par l'usine de Méry-sur-Oise grâce à un procédé de nanofiltration, qui nous fournit une eau très peu calcaire et de haute qualité. Retour sur le parcours du combattant de notre eau du robinet.

À Taverny, l'eau du robinet provient de l'usine de traitement de Méry-sur-Oise gérée par le Sédif et distribuée par Véolia. Pour obtenir son label d'eau « potable », l'eau qui est l'aliment le plus contrôlé au niveau sanitaire, subit plusieurs étapes de traitement. L'eau, puisée de l'Oise, passe d'abord dans une filière de traitement biologique. Elle est clarifiée, décantée, filtrée sur charbon actif puis couplée à l'ozonation. Une seconde filière de traitement par nanofiltration filtre l'eau sous pression à travers des membranes polymères dont les pores ont un diamètre inférieur au milliardième de mètre, soit l'équivalent d'une surface filtrante de 70 terrains de foot. L'eau produite est ainsi d'une pureté exceptionnelle.

MOINS DE CHLORE, MOINS DE CALCAIRE

Avant d'être envoyées dans le réseau de distribution, les eaux des deux filières sont mélangées : 70 % d'eau nanofiltrée et 30 % d'eau issue de la filière biologique. L'eau de Méry-sur-Oise conserve ainsi une teneur satisfaisante en sels minéraux. Moins chlorée, elle est aussi moins dure, donc moins calcaire.

BIENTÔT UN PROCÉDÉ CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Pour garantir la bonne qualité de l'eau, 500 prélèvements sont effectués chaque année et l'Agence régionale de santé (ARS) effectue plus de 400 000 analyses par an.

Loin de s'en tenir à ces bons résultats, le Syndicat des Eaux d'Île de France (Sédif) va investir dans un tout nouveau procédé visant à lutter contre les micropolluants (pesticides, résidus médicamenteux, produits de soin ou de beauté...) et les perturbateurs endocriniens : l'osmose inverse basse pression. Expérimenté sur une autre usine, ce procédé arriverait à Méry-sur-Oise en 2023.

UNE QUALITÉ D'EXCELLENCE PAS SI CHÈRE PAYÉE

Outre ces investissements technologiques, le SEDIF a décidé de faire profiter l'utilisateur des bonnes conditions économiques du syndicat en votant une nouvelle baisse du prix de l'eau de 10 centimes (-0,4%) à compter du 1^{er} janvier 2020. Après la baisse de 18 % obtenue en 2011 et une baisse de 10 centimes en 2017, le prix payé par les usagers du SEDIF passera de 1,40 €/m³ (prix au 1^{er} octobre 2019) à 1,30 €/m³ au 1^{er} janvier 2020. ■



Vélo électrique : une aide à l'achat de 500 euros pour les Franciliens

Toujours avec l'ambition de développer et d'inciter à l'usage des mobilités douces, la Région Île-de-France, via Île-de-France Mobilités, propose une aide aux Franciliens achetant un vélo électrique. Cette mesure s'ajoute au dispositif « Veligo Location » qui vous permet déjà de louer à l'année un vélo électrique, notamment à Taverny où un bureau d'information et de location se trouve au niveau de la Poste centrale dans le quartier de Verdun/La Plaine.

Cette prime est valable uniquement pour des achats réalisés après le 1^{er} décembre 2019 et pourra être demandée à Île-de-France Mobilités seulement à partir du 20 février 2020.

- Vélo à assistance électrique (VAE) neuf : 50% du prix TTC, plafond (aide d'Île-de-France Mobilités + aides locales éventuelles) à 500 euros,
- Vélo cargo avec assistance électrique neuf : 50% du prix TTC, plafond (aide d'Île-de-France Mobilités + aides locales éventuelles) à 600 euros.

Certains accessoires de sécurité (panier, casque, antivol) peuvent aussi être pris en charge par l'aide dès lors qu'ils figurent sur la même facture que le vélo. Lors de l'achat de votre vélo électrique, gardez vos pièces justificatives (facture et certificat d'homologation/de conformité).



→ Informations supplémentaires, conditions et pièces à fournir sur : www.iledefrance.fr/velo-electrique-une-aide-lachat-de-500-euros-pour-les-franciliens ■

Une déchèterie mobile dans le quartier du Carré-Sainte-Honorine



Afin de lutter contre les dépôts sauvages, la ville de Taverny en partenariat avec le Syndicat Tri-Action et Val Horizon met en place une déchèterie mobile éphémère pour permettre aux habitants d'évacuer en apport volontaire leurs encombrants, gravats, végétaux,... sur une journée en continue.

C'est ainsi 3 bennes de 30 m³ chacune qui accueilleront végétaux, encombrants et bois ainsi que 2 bennes de près de 15 m³ pour les gravats et le plâtre 15 m³. Elles seront installées sur le parking du centre commercial situé entre la rue des Lilas et la place du 19 mars 1962. Vous pourrez y déposer vos déchets tout au long de la journée de 9h à 17h sans interruption

Des informations sur le tri et les collectes mais aussi un stand pour faire une demande de badge à la déchèterie seront disponibles sur site. Pour remplir le formulaire de demande de badge, munissez-vous d'un justificatif de domicile ou de votre carte d'accès à la déchèterie de Bessancourt. ■



Audrey's Bio Quoi de bio aujourd'hui ?

Voilà une enseigne qui n'est pas passée inaperçue dans l'avenue de la Gare. Depuis le 29 janvier, l'épicerie Audrey's bio propose une offre de produits alimentaires en vrac ou frais, bio ou issu du commerce équitable et développe également une gamme de cosmétique bio et vegan.



« Audrey Marinho, tabernacienne de 40 ans, a concrétisé un projet qui mûrissait de longue date et qui a pu voir le jour suite au rachat de sa société pour laquelle elle travaillait comme assistante commerciale et planificateur. C'est finalement un mal pour un bien qui lui a mis le pied à l'étrier. Elle s'est ainsi investie dans la création de son épicerie et a suivi des formations à la création d'entreprise. Cette reconversion, c'est un changement de vie radical

« J'ai eu la chance lors de ma recherche de local d'en trouver un disponible au 36 avenue de la gare qui m'a été loué par la mairie. Dans cet ancien salon de coiffure de 40m² avec un sous-sol qui me sert de zone de stockage, j'ai tout fait refaire: les cloisons ont été abattues, le carrelage refait, les espaces reconvertis, créé un petit labora-

toire de préparation... »

La dimension environnementale était importante pour Audrey qui a sélectionné tous ses fournisseurs « Ils sont d'abord Français, (très peu d'import), issus du commerce équitable, des producteurs respectueux de l'environnement, privilégiant le zéro emballage, le bio ».

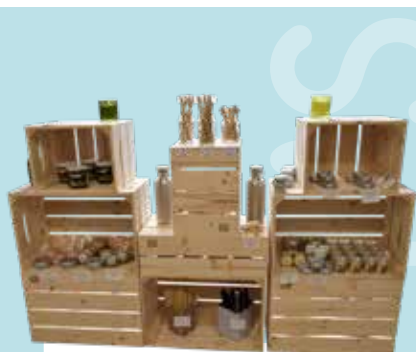
Ainsi, vous trouverez pâtes, riz, farine et légumineuses en vrac, des fruits et légumes bio frais, mais aussi la possibilité de venir avec votre contenant ou d'en prendre un à disposition et consigné, en verre, pour vous servir.

Une vitrine réfrigérée propose également du Brie de Meaux à la coupe, des yaourts fermiers locaux, des œufs frais et bios et bientôt d'autres produits s'y ajouteront comme la volaille. L'enseigne a même pensé aux enfants en sélectionnant une gamme de bonbons vegan et bio en vrac.

Audrey ne manque pas d'idées pour valoriser la démarche éthique de son magasin. « Je travaille aussi avec deux couturières indépendantes de Taverny (April

Fabric) et d'Eaubonne pour des sacs de courses, à pain ou à vin en tissu, des lingettes réutilisables... Au-delà de l'alimentaire, je propose aussi à mes clients une gamme de produits cosmétiques et de bien-être comme des savons, dentifrices et shampoings solides, zéro déchets ». Proche de la gare et de deux parkings, l'épicerie est facilement accessible à pied. Des atouts que la jeune gérante compte bien mettre à profit pour attirer et fidéliser une clientèle adepte de modes de consommation différents.

Avec déjà près de 250 références de produits pour l'ouverture de son épicerie, Audrey espère pouvoir agrandir sa gamme de produits et proposer du maquillage bio, des produits ménagers, des huiles végétales et essentielles, des herbes séchées bio et pourquoi pas créer une embauche locale d'ici un an. L'épicerie est déjà labellisée EcoCert et référencée à l'agence Bio, deux garanties des provenances et de la qualité des produits.



• Mardi au Vendredi de 9h30 à 14h et de 15h30 à 19h30
• Samedi de 9h30 à 19h30 en continu

36 avenue de la Gare
Tél. 09 81 04 15 75
contact@audreysbio.fr
Sur facebook: Audrey's bio



Groupe de la majorité

Une nouvelle énergie pour Taverny

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Conformément à la loi préélectorale et soucieux de respecter la législation en vigueur dans le cadre des prochaines élections municipales fixées au mois de mars 2020, l'édito de Madame le Maire ainsi que la tribune d'expression libre de la majorité municipale, sont suspendus.

Groupes de l'opposition

Europe Écologie les Verts

Qui tue les villes ?

Taverny, comme tant d'autres villes, souffre par manque de commerces de proximité dans les quartiers, par la perte d'attractivité du centre ancien, par ses quartiers excentrés que rien ne relie, par son trop plein de circulation automobile et parfois l'étréitesse ridicule des trottoirs. Qui est responsable ? Il serait facile d'incriminer tel ou tel parti politique, telle ou telle personnalité mais si nous regardons autour de nous on y voit les mêmes stigmates, les mêmes défigurations, ce même sentiment de non appartenance à sa propre ville de la part de trop d'habitants. Alors le coupable ? Certainement le plan Delouvrier de 1965 qui a imposé aux communes et ses habitants une hyper urbanisation de l'Île de France en négligeant l'histoire des villes qui possédaient alors encore une âme. Coupable aussi la loi implacable du marché qui tue la province et ne crée les richesses qu'en Île de France. Coupable encore l'industrie automobile qui a imposé nos modes de vie et qui contraint chacun à constamment prendre sa voiture dans une ville explosée. Bref des décisions prises il y a bien longtemps mais en dépit des discours, jamais remises en cause.

Albine Caillié

Front de Gauche

Tribune non communiquée dans les délais

Taverny Socialiste Écologique Citoyenne

Rétablissons la vérité sur les impôts et une démocratie respectueuse

Lorsque M^{me} Le Maire dit ne pas avoir augmenté la pression fiscale, **C'EST FAUX**.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 vous payez une taxe figurant sur votre facture d'électricité appelée :

Taxe sur la consommation finale d'Electricité qui revient à la commune. Celle-ci est appliquée **au taux maximum** sur décision du Maire (délibération sept 2014). C'est une rentrée fiscale de **2,4 millions sur la mandature**.

La démocratie est mise à mal par la majorité, certains propos ou écrits à notre égard peuvent être considérés diffamants. Nous avons été traités publiquement par la maire ou ses adjoints :

- de « **vomi électoral** »
- de « **rats qui sont dans la boue** » suite à une décision du tribunal alors que le jugement définitif ne sera rendu qu'après l'appel des prévenus
- d'« **ignare et d'incompétent** »
- de personnes dotées de « **capacités intellectuelles insuffisantes** »
- d'opposants qui méritaient de subir « un tri sélectif » en évoquant les **déchets**... Etc.

Les documents que nous produisons et que vous lisez sont tous qualifiés de « torchons ».

Stop au mépris. Nous, nous souhaitons retrouver une démocratie sereine et apaisée.

Gérard Dagois

Taverny Bleu Marine

En raison de la campagne électorale municipale, il n'y aura pas de tribune du Groupe Taverny Bleu Marine dans ce numéro

Alexandre SIMONNOT
06.62.34.28.19.
simonnot.fn@gmail.com

Contacts & adresses des services municipaux

■ Atelier municipal d'arts plastiques

14 allée des Cavelines
Tél. 01 30 40 79 53
Port. 06 11 35 26 46

■ Centre communal d'action sociale

105 rue du Maréchal Foch
Tél. 01 34 18 72 18

■ Conservatoire municipal

• 174 rue de Paris (siège administratif)
Tél. 01 30 40 27 09
• 44 rue de Montmorency
Tél. 01 39 60 16 53

■ Hôtel-de-Ville

2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 60
• Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
• Samedi de 9 h à 12 h.

■ Jeunesse

6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 17 12
• Maison des Habitants Georges-Pompidou
Tél. 01 39 95 54 05
• Maison des Habitants Joséphine-Baker
Tél. 01 39 95 53 85

■ Maison de la Petite enfance « Les Minipousses »

9 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 58 40

■ Médiathèque « Les Temps Modernes »

7 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 55 00
www.les-temps-modernes.org

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ Police municipale

2 rue des Charmilles
Tél. 01 78 70 52 53

■ Service Scolaire

2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 90

■ Sports - Vie associative

149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00

■ Théâtre Madeleine-Renaud

6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 65 10

Taverny' Scope

Prochaines manifestations et animations culturelles et sportives

**Lundi 10 et mardi 11 février
de 10h à 17h**

■ « UN ARTISTE A TAVERNY »



Stage de pratique de « Comédie Musicale »
improvisée.

Médiathèque

Renseignements Événementiel 01 34 18 65 19

Jeudi 20 février à 17h30

■ THÉ DANSANT

Salle des Fêtes – Place Charles-de-Gaulle

Renseignements et inscriptions

CCAS 01 34 18 72 18

Entrée 10 € - 5 € pour les Tabernaciens

**Samedi 22 et dimanche 23 février
de 8h à 18h**

■ TOURNOI FUTSAL

« CHALLENGE FABRICE SIROIT »

Gymnase Jean-Bouin, 111 rue de Montmorency

Renseignements Sport et Vie associative

**Dimanche 23 février
de 8h30 à 13h30**

■ COLLECTE DE SANG PAR L'EFS

Salle des Fêtes

Place Charles-de-Gaulle

Voir page 7



**Mardi 25 février
de 17h à 20h**

■ ENTREPRENIZER 2^E ÉDITION PAR LE CCI 95

Rencontre ateliers : comment optimiser son
activité.

Théâtre Madeleine-Renaud

Gratuit sur inscription avant le 20 février

Renseignements : www.entreprises.cci-paris-idf.fr

**Mercredi 26 février
de 16h à 18h**

■ ATELIERS FILM D'ANIMATION

Pour les 8-12 ans

10 enfants par atelier, par Marco Marchetti de
l'association Ciné-Mobile

Le Papier découpé est l'animation, image par
image, de personnages articulés à partir de pho-
tos ou dessins

Médiathèque

Entrée libre - Réservation indispensable

**Vendredi 28 février
de 9h à 14h**

■ ATELIER CUISINE SENIOR

Pour les 60 ans et plus

Animé par un chef de cuisine et une diététi-
cienne, un vendredi par mois

Thème : L'alimentation hypocalorique

Cuisine de l'Hôpital le Parc

Renseignements Service Prévention 01 34 18 72 18



Vendredi 28 février à 15h30**■ LES VENDREDIS CINÉ :
« GREEN BOOK »**

Film de Peter Farrelly (drame, d'après une histoire vraie, EU, 2018, 2h09) avec Viggo Mortensen et Mahershala Ali. Un formidable duo d'acteurs... Oscar 2019 du meilleur film.

[Médiathèque](#)

Entrée libre - Réservation conseillée

**Vendredi 28 février
de 16h à 21h****■ LES VENDREDIS DU TERROIR**

Marché en nocturne consacré aux producteurs et artisans. Produits locaux / bios / En circuits courts

[Place Verdun](#)

Infos sur www.ville-taverny.fr

Du 28 février au 25 mars**■ EXPOSITION « BENJAMIN LACOMBE »
L'ÉTRANGE PARADE**

Plus d'une trentaine d'œuvres originales encadrées provenant des albums : « Blanche Neige », « Les amants Papillons », « Madame Butterfly », « Frida Khalo », « Lin Yi », « Alice au Pays des merveilles ». Entrez dans l'univers délicat, soigné, onirique et parfois gothique de cet auteur-illustrateur incontournable !

[Médiathèque](#)

Entrée libre

Voir page 17

**Samedi 29 février
de 13h30 à 15h****■ KIDS JEUX**

Pour les 6 à 10 ans

Venez profiter des jeux dans le grand bassin

Enfant obligatoirement accompagné d'un adulte

[Piscine intercommunale de Taverny](#)

Tarif « Piscine »

Renseignements 01 34 50 34 70

Samedi 29 février à 16h**■ YSENGRIN**

Théâtre gestuel et musical - Tout public dès 7 ans
Les Aventures tumultueuses et rocambolesques d'Ysengrin, le loup tourmenté par son neveu Goupil qui ne lui épargne rien.

Dans le cadre du Théâtre'O Goûter, un spectacle, un goûter partagé !

[Théâtre Madeleine-Renaud](#)

Renseignements et réservations : 01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr (rubrique Culture > Théâtre > Programmation)

ACCESSIBLE AVEC LE PASS'DÉCOUVERTE FAMILLE
(1 adulte + 1 enfant jusqu'à 17 ans : 12€)

Le petit + : atelier parent / enfant « Le chant des signes » autour de la sensibilisation à la langue des signes à 14h.

Renseignements et inscriptions au 01 34 18 65 17
ou par courriel : echretien@ville-taverny.fr

Atelier gratuit pour tout achat de places pour le spectacle

NAISSANCES

- Charles ROBIN, né le 6 novembre 2019
- Elyssa DARDOURI, née le 15 novembre 2019
- Eva PLOS, née le 30 novembre 2019
- Hidaya EL HAFIANI, née le 19 décembre 2019
- Enaël TEA, né le 4 décembre 2019
- Julia BURBAUD, née le 14 décembre 2019
- Elliot LHORENS, né le 17 décembre 2019
- Ilyes ELJAY, né le 18 décembre 2019
- Ilyass DIZANI, né le 20 décembre 2019
- Maheidine ANDRÉ, né le 24 décembre 2019
- Florian PEDOUSSAULT, né le 26 décembre 2019
- Leyann LORDEL, né le 29 décembre 2019
- Lia DELQUIÉ, née le 30 décembre 2019
- Océane ISSERTIAL, née le 1^{er} janvier 2020
- Océane MAÇONNERIE, née le 11 janvier 2020

MARIAGES

- Marie MONEUS et James GOURDET, le 14 décembre 2019
- Wafa SADELLAOUI et Jihed CHTIOUI, le 25 janvier 2020
- Guelda MPAKA et Olivier KIALA, le 25 janvier 2020

DÉCÈS

- Daniel BURIN, décédé le 30 novembre à 71 ans
- Denis VOIRY, décédé le 14 décembre 2019 à 87 ans
- Céline MELLIER, décédée le 25 décembre 2019, 45 ans
- Mauricette BOUCHER née PERRIN, décédée le 27 décembre 2019 à 80 ans
- Alice PERSON née TROUBAT, décédée le 28 décembre 2019, 107 ans
- Maurice POTART, décédé le 29 décembre 2019 à 86 ans

**RAPPEL
DES OUVERTURES
DU PARKING
DE L'HÔTEL-DE-VILLE**

Afin de faciliter le stationnement en centre-ville, pour accéder aux commerces et au cinéma, le parking de la mairie est ouvert tous les vendredis soirs au public dès 18h30 jusqu'à 23h15 (heure de la fermeture de la porte principale).



CONCOURS

BALCONS / JARDINS FLEURIS

Inscriptions du 2 mars au 30 avril 2020

Le jury passera devant la propriété de chaque participant début juin



**Lots : cartes cadeaux à utiliser dans une enseigne de jardinage.
Le balcon / jardin doit être visible depuis la rue et l'espace public.**

Renseignements
agenda21@ville-taverny.fr
01 30 40 50 96
www.ville-taverny.fr

Gamm vert
le goût du jardin



ville de
Taverny